

DIRECTION DES AFFAIRES IMMOBILIERES ET DU PATRIMOINE

Division des prestations en bâtiment et de l’audiovisuel

CADRE DE RÉPONSE TECHNIQUE (CRT)

***Important :***

***Seuls les éléments apportés dans ce document seront pris en compte pour l’analyse des offres.***

***Les candidats devront respecter, sans le modifier, le format du Cadre de Réponse Technique et le transmettre sous format PDF ou WORD.***

|  |  |
| --- | --- |
| ***NOM DE LA SOCIÉTÉ :*** |  |

# **I. Valeur technique (coefficient 60)**

## Adéquation des personnels proposés aux prestations attendues pour l’ensemble des profils décrits au 2 de la partie II et à la partie III du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et organisation et profils du ou des personnels référents/encadrants du titulaire *(coefficient 30).*

|  |
| --- |
| Le candidat joint en annexe au présent cadre de réponses techniques les *curriculum vitae* complets pour tous les profils (techniciens + encadrants), en indiquant les compétences, y compris en maintenance lorsque cela est pertinent, et les expériences de ces personnels. Il décrit également l’organisation de l’encadrement en fournissant un organigramme. |

## Le candidat décrit les modalités de prise en charge et de répartition des différentes tâches à effectuer entre les personnels avant, pendant et après chaque exploitation. Il sera jugé au regard de la compréhension des différents modes d’exploitation, méthodes de travail, tâches à accomplir dans les différents groupes d’équipements *(coefficient 20)*

|  |
| --- |
|  |

|  |
| --- |
|  |

## Le candidat décrit les modalités de prise en charge des commandes, en particulier des commandes urgentes *(coefficient 5)*

|  |
| --- |
|  |

|  |
| --- |
|  |

## Le candidat décrit les dispositions prises par le titulaire pendant la période de recouvrement pour assurer la fluidité de la transition *(coefficient 5)*

|  |
| --- |
|  |

|  |
| --- |
|  |